



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.2.3 et 2.4

N° de la demande : 2008-1552
Catégorie : Nouveau concentré de fabrication
Produit : Fongicide Fungitrol 720MC
Numéro d'homologation : 29898
Matière active (m.a.) : Iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (IPBC)
N° de document de l'ARLA (PDF en français) : 1989724

But de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'un nouveau concentré de fabrication, à savoir le fongicide Fungitrol 720MC, qui contient la matière active connue sous le nom d'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (iodocarbe). Le fongicide Fungitrol 720MC est utilisé pour la fabrication d'autres pesticides.

Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide Fungitrol 720MC est formulé sous forme de solution contenant de l'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate à une concentration nominale de 20 % p/p. Ce concentré de fabrication a une densité de 1,19 g/ml et un pH de 7. Les exigences en matière de données sur la chimie pour le fongicide Fungitrol 720MC sont remplies.

Évaluation sanitaire

Le fongicide Fungitrol 720MC est considéré comme ayant une toxicité aiguë faible par voie orale ou cutanée et comme présentant une toxicité aiguë légère par voie pulmonaire. Le fongicide Fungitrol 720MC est un irritant modéré des yeux et de la peau, et il est considéré comme étant un sensibilisant cutané potentiel.

En règle générale, une évaluation de l'exposition professionnelle n'est pas requise dans le cas de concentrés de fabrication, puisqu'ils sont utilisés seulement dans l'élaboration de préparations commerciales. Cependant, la protection des travailleurs a été prise en considération dans le cadre de cet examen, étant donné que la plupart des préparations commerciales consistent à 100 % de concentrés de fabrication ayant fait l'objet d'un emballage. On a exigé des modifications de l'étiquetage concernant le port d'équipement de protection individuelle supplémentaire conformément aux mises en garde de toxicité et de danger.

Aucune évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis concernant le concentré de fabrication, à savoir le fongicide Fungitrol 720MC, et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre son homologation complète.

Références

<i>N° de l'ARLA</i>	<i>Titre</i>
1608506	2006, IPBC: Evaluation of the Ambient Temperature Storage Stability, 1184/102-D2149, DACO: 3.5.10 CBI (Submission # 2008-1547)
1737723	2009, Fungitrol 720 Modified Chemistry Template, DACO: 3.0 CBI
1737724	Test Methodology & Confirmation of Identity, DACO: 3.0 CBI
1737725	2009, Fungitrol 720 Oxidization Letter, DACO: 3.5.8 CBI
1803644	2002, Acute Oral Toxicity in the Rat, DACO: 4.2.1,4.6.1
1803645	2002, Acute Dermal Toxicity Study in the Rat, DACO: 4.2.2,4.6.2
1803646	2001, Acute (Four-Hour) Inhalation Study in Rats, DACO: 4.2.3,4.6.3
1803647	2002, Acute Eye Irritation Study in the Rabbit, DACO: 4.2.4,4.6.4
1803648	2002, Acute Dermal Irritation Study in the Rabbit, DACO: 4.2.5,4.6.5
1803649	2002, Acute Dermal Sensitisation Study in the Guinea Pig (Buehler Method), DACO: 4.2.6,4.6.6
1925075	2001, 8045-002 Acute Oral LD50 Definitive Study 01-09-01to 01-23-01 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
1925076	2000, 8045-002 Acute Oral Prelim RF 12-06-00 to 12-13-00 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
1925077	2000, 8045-002 Acute Oral Limit Test 5000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
1925078	2000, 8046-002 Acute Dermal Limit Test 5000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.2
1934205	2001, Fungitrol 420 Study 025-012837 Acute Inhalation Toxicity Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.3
1963040	2001, 8045-002 Acute Oral LD50 Definitive Study 01-09-01to 01-23-01 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
1963041	2000, 8045-002 Acute Oral Prelim RF 12-06-00 to 12-13-00 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
1963042	2000, 8045-002 Acute Oral Limit Test 5000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.